\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Dr. Emiliano Rolón Fernández

Fiscal General del Estado

Calle Chile y Avda. Ygatimi

Asunción

Paraguay

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Monsieur le Procureur général,

**Je vous écris afin de vous faire part de ma profonde inquiétude concernant la détention et l’inculpation de Vidal Brítez le 26 mars à Paso Yobái**. **Ce dirigeant très respecté, qui défend depuis longtemps le droit à un environnement propre, sain et durable, ainsi qu’à l’alimentation, joue un rôle essentiel dans la lutte contre la pollution à Paso Yobái.**

Amnesty International a établi que les poursuites le visant sont liées à un épisode auquel Vidal Brítez n’a pas participé, ce qui indique que ces poursuites ne sont rien d’autre que des représailles contre son militantisme. Les membres de sa famille s’inquiètent de l’impact de la détention sur sa santé fragile, étant donné qu’il est asthmatique.

Selon le droit international relatif aux droits humains, tous les États sont tenus de respecter et de protéger le droit de défendre les droits humains. Poursuivre Vidal Brítez bafoue cette obligation et a un effet dissuasif sur les autres défenseur·e·s d’un environnement propre, sain et durable. Le Paraguay a par ailleurs l’obligation, en vertu du droit international, de respecter les garanties procédurales et le droit à un procès équitable.

**Je vous demande donc instamment d’abandonner les poursuites visant Vidal Brítez et de respecter le droit de défendre les droits humains au Paraguay.**

Veuillez agréer, Monsieur le Procureur général, l’expression de ma haute considération.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Copie**

Botschaft der Republik Paraguay, Hardenbergstrasse 12, D-10623 Berlin, Deutschland

Fax: 0049 30-31 99 86 17, E-Mail: embapar@embapar.de